

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 MARS 2012 à 19 H 30

Présents : P. FONTENEAU., E. VALEGEAS, Mme Y. HAVARD, P. JEAN, S. DUMAS, F. CHAUMET, J. SALLÉE, W. JUILLIEN, G. FONTENEAU., S. AUGERAUD, B. TREMEL, P. VERGEZ, Mme C. HAUXWELL.

Absents excusés : M. Laurent DUSSAIGNE

Absents non excusés :

Secrétaire : Madame Yvette HAVARD a été élue secrétaire.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Le conseil a reçu deux demandes de droit de préemption urbain déposées pour la vente de biens sur Villebois-Lavalette.

Vente d'un bien, appartenant à Madame Jacqueline RIGAUD née PRINSAUD – 27 Grand'Rue 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE, surface au sol de 1 01 m² cadastré AL N° 37 situé Le Bourg à Villebois-Lavalette pour un montant de 10 000 € (+ 3 000 € frais d'agence). Vendu à Monsieur et Madame Tournaire – 6 Rue André Bouyer.

Le conseil vote Contre la préemption à l'unanimité.

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Marian ZAWADA – Maison Blanche 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE, passage d'une surface au sol de 56 m² cadastré AC N° 212 situé Maison Blanche à Villebois-Lavalette pour un montant de 2 000 € .

Le conseil vote Contre la préemption à l'unanimité.

CHEMIN RURAL :

Pour ce qui concerne la vente d'une partie de chemin à Madame et Monsieur Ripaud-Saillour Patrice, l'enquête publique s'est déroulée du 21 février 2012 au 8 mars 2012. Monsieur Jean SALLEE commissaire enquêteur, n'a reçu aucun courrier et aucune remarque n'a été formulée. Il est nécessaire de reprendre une délibération pour valider la vente d'une partie du chemin. Après enquête, il a conclu que la vente pouvait se réaliser chez la notaire dans les conditions prévues.

Le conseil vote Pour à l'unanimité.

TOUR POITOU-CHARENTES 2012

Le parcours sera officiellement dévoilé au Conseil Régional à Poitiers le **mercredi 28 mars** à 11 H. Il est proposé aux membres du conseil de se déplacer à Poitiers à cette occasion.

Il sera nécessaire de trouver 20 à 25 bénévoles disponibles le 21 août pour assurer la sécurité dans les carrefours (Ils doivent impérativement être titulaires du permis de conduire - Les personnes intéressées peuvent se manifester au secrétariat de la mairie).

A l'issue de la présentation officielle le 28 mars, une réunion de préparation aura lieu courant avril 2012

TRAVAUX ET MATERIEL

- Une commission de travaux aura lieu le 15 mars prochain.
- Location et travaux appartement « Poste »

Le conseil a reçu un courrier du locataire actuel qui nous informe de son intention de quitter le logement le plus tôt possible – Son préavis se termine le 23 mai 2012.

Le budget communal est actuellement en préparation. Si un nouveau locataire est trouvé, le délai du préavis pourra être revu.

Le montant du loyer s'élève à : 404 € mensuel.

Le conseil vote Pour à l'unanimité.

- Travaux des halles

Afin de préparer le budget, il a été demandé à Monsieur Dodeman le détail de la tranche conditionnelle qui se monte à 170 375 € HT soit 203766 € TTC.

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles à Poitiers) a été consultée pour une subvention à hauteur de 35 % de 160 000 € HT soit 56 000 €. De plus, le conseil général devrait financer la 2^o tranche à hauteur de 25 % de 170 373.00 € et la Région à hauteur de 20 % soit 34 075.00 €.

Le conseil vote Pour à l'unanimité.

- Achat d'un camion

Pour ce qui concerne l'acquisition d'un nouveau camion pour les services techniques nous avons actuellement la réponse de deux établissements bancaires pour un prêt correspondant au prix du véhicule (Le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel). Nous attendons la réponse de la Caisse d'Epargne.

Le Crédit Agricole ne peut pas prêter l'intégralité de la somme, mais seulement 12 000 €.

Le choix définitif de la banque sera validé lors du vote du budget primitif 2012.

Concernant le choix du véhicule, les propositions s'échelonnent entre 19 000 € et 27 000 € HT. Après discussion c'est le véhicule proposé par le concessionnaire Renault qui est retenu soit 20 760.00 € HT – Le suivi et les réparations du véhicule se faisant à Villebois-Lavalette, chez le représentant local.

Vote : Pour 12 - Contre - Abstention 1 (William JULLIEN)

BUREAUX DE VOTE :

Nous avons acheté deux nouveaux iso-loirs dont un pour personnes à mobilité réduite et un buste de Marianne.

Le tableau des bureaux de vote sera communiqué dès que possible.

Rappel des dates des élections :

Présidentielles : 1° tour 22 avril 2012 - 2° tour le 6 mai 2012

législatives : 1° tour 10 juin 2012 - 2° tour le 17 juin 2012.

DIVERS

- **Regroupement familial.** La Préfecture de la Charente nous demande si nous souhaitons réaliser les enquêtes sur les logement et les ressources concernant les procédures de regroupement familial applicables aux ressortissants étrangers non communautaires ou laisser cette partie de la procédure à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration. Pour ce faire une convention doit être signée avec l'Etat. Ces dossiers étant très particuliers il est proposé de laisser la gestion de ces procédures à l'OFFII.

Le conseil vote Pour à l'unanimité.

- **Projet d'extension du Périmètre de la CDC d'Horte et Lavalette.**
La Préfecture de la Charente demande à chaque commune de la CDC de délibérer pour intégrer la commune de Chadurie à la CDC à compter du 1^{er} janvier 2013.

Les délégués de la commune de Chadurie viendront s'ajouter aux délégués déjà en place.

Cette décision étant conforme au choix des élus de Villebois-Lavalette , le maire propose de passer au vote.

Le conseil vote Pour le rattachement de la commune de Chadurie à l'unanimité.

Autres points abordés :

- Réunion rond-point « Tonne à Barbot » le 19 mars au conseil général.
- Devis pour démolition de la station d'épuration.
- Recueil des bonnes pratiques en matière d'accessibilité – Ministère de l'Environnement.
La commune vient de se voir récompenser pour la qualité du travail effectué lors des travaux de réhabilitation de la mairie et des écoles par le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable des Transports et du Logement.
L'exemple de Villebois-Lavalette figure en bonne place dans le recueil en matière d'accessibilité qui sera diffusé au 36 000 communes de France.
- Achat de matériel subventionné par le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) suite à la demande de Monsieur Jean-Michel Coutaud. Il est prévu d'acquérir une débroussailleuse avec un harnais (coût du matériel environ 600 € HT). Si nous obtenons l'accord le matériel sera intégralement pris en charge et la commune pourra donc passer commande. (Devis le moins élevé J. Garraud)
- La demande de protection du couvent des Augustins au titre des Monuments Historiques (situé au fond de l'impasse du local socio culturel) a été refusé par la Région.

La séance est levée à 20 H 45.

Prochaine réunion le 19 mars à 19 H 30 pour le vote du Budget Primitif.

Au mois d'avril la réunion sera le Mardi 10 à 19 H 30.